



Libres et égales en droits !

L'union locale CGT de Chambéry a proposé un questionnaire aux femmes salariées pour préparer la journée d'actions du 8 Mars 2024. 115 femmes, issues de 27 entreprises ont répondu. Vous trouverez ci-dessous les principaux enseignements de cette consultation.

Les Savoyardes nous disent

55 % des personnes étaient des ouvrières ou employées, 26 % des agents de maîtrise, et 19 % des cadres. Les 3/4 d'entre elles étaient à temps plein.

1) Les postes à responsabilité sont le plus souvent occupés par des hommes, car ils sont moins souvent à temps partiel, et que les femmes sont perçues inconsciemment comme moins performantes. De plus, ils sont considérés comme plus disponibles, à cause de la maternité, des congés parentaux, et des journées pour enfants malades.

2) Les congés maternité et paternité sont trop courts, et les congés parentaux devraient être mieux rémunérés.

3) 40 % des femmes ont subi des comportements sexistes pendant leur travail, et 50 % en ont été témoins. Ces comportements n'ont été signalés que dans 1/3 des cas, le plus souvent auprès d'un responsable de l'entreprise ou d'un représentant du personnel.

Des mesures n'ont été prises que dans un cas sur 3.

4) 40 % des femmes interrogées estiment que le syndicat CGT agit beaucoup pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, et 52 % estiment qu'il agit un peu mais pas suffisamment.

5) Près de 90 % se déclarent prêtes à agir, à signer une pétition, participer à une assemblée générale, faire un débrayage ou une grève.

Elles revendiquent

* **Lutter contre les a priori misogynes pour les postes à responsabilité** et veiller à ce qu'ils soient plus souvent proposés aux femmes.

* **Mieux répartir la responsabilité des enfants** dans les familles.

* **Passer les congés maternité à 6 mois, tout comme les congés paternité**, et qu'ils soient pris en même temps par les deux parents.

* **Mieux rémunérer les congés parentaux** pour les deux parents.

* **Organiser chaque année, dans toutes les entreprises, des journées de formation et/ou d'informations sur les comportements sexistes.**

* **Mettre en place des procédures** pour faire remonter les cas constatés.

* **Mettre en place des référents** pour les comportements sexistes.

* **Informers les salarié(e)s que les militants CGT peuvent être sollicités** pour lutter ensemble contre ce genre de comportements.

Le 8 mars, toutes et tous en grève pour déposer ces revendications auprès des directions et pour participer à la manifestation féministe à Chambéry !



Vendredi 8 Mars 2024
Manifestons !
Rassemblement festif à 17 H 30
Place de Genève à Chambéry